

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN LIBRARY

MAY 8 1979



Distr.
GENERALE
S/13298
5 mai 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 4 MAI 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la lettre datée du 1er mai 1979 du représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/13289), et je tiens à faire la déclaration suivante :

- 1) Dans sa résolution 444 en date du 19 janvier 1979, le Conseil de sécurité a réaffirmé sa conviction que la continuation de la situation qui règne dans le Sud du Liban constitue un défi à son autorité et à ses résolutions et a déploré "le manque de coopération, particulièrement de la part d'Israël, aux efforts déployés par la FINUL pour s'acquitter pleinement de son mandat, y compris l'assistance que prête Israël à des groupes armés irréguliers dans le Sud du Liban."
- 2) Le Secrétaire général a affirmé clairement, dans son rapport en date du 19 avril 1979 (S/13258), que les autorités israéliennes étaient responsables du maintien de la tension dans le Sud du Liban, par leur mépris de la résolution du Conseil de sécurité (par. 2, 19 et 23 dudit rapport).
- 3) Il est clair que l'Etat expansionniste d'Israël est résolu à poursuivre sa politique d'expansion et d'intervention. La lettre du représentant permanent d'Israël vise à détourner l'attention de la communauté internationale, à induire l'opinion publique mondiale en erreur et à accroître encore la tension au Liban en inventant des contre-vérités sur le rôle joué par la Syrie au Liban.
- 4) Comme je l'ai déclaré le 8 décembre 1978 devant le Conseil de sécurité (voir document S/PV.2106), la Syrie est résolue à défendre un Liban, celui dont nous avons toujours été fiers, le Liban qui a toujours joué et peut continuer à jouer un rôle important dans le monde arabe, celui de berceau de la civilisation arabe et de son ouverture au monde entier. La Syrie a répondu à l'appel du Gouvernement et du peuple libanais et nous sommes plus que disposés à quitter le Liban. En fait, nous ne ménageons aucun effort pour permettre au Gouvernement libanais d'exercer à nouveau son autorité sur l'ensemble du territoire. Les forces syriennes au Liban font partie de la Force arabe de dissuasion placée sous le commandement direct du Gouvernement libanais. Il appartient au Gouvernement libanais de décider librement de la durée de la mission de la Force arabe de dissuasion au Liban, y compris des forces syriennes.

8/13298

Français

Page 2

5) Le Gouvernement de la République arabe syrienne partage entièrement l'avis exprimé par le Secrétaire général au paragraphe 7 du rapport susmentionné, lorsqu'il déclare : "A cet égard, la position du Gouvernement israélien sera cruciale pour le succès des efforts visant à réaliser de nouveaux progrès dans les mois à venir."

Il est clair que l'Etat expansionniste d'Israël n'envisage actuellement aucune forme de coopération avec la FINUL propre à faciliter l'exécution de son mandat.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République
arabe syrienne auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Hammoud EL-CHOUFI